

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

Convocations adressées le 19 mars 2018

ORDRE DU JOUR

- *Transport scolaire du midi*
- *Attribution logement Ecole n°3*
- *Travaux mairie*
- *Aménagement place de l'Eglise*
- *Remplacement des coussins berlinois*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-huit et le mardi vingt-sept mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE.

Absents excusés : M. Eric MANACH

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI :

Visa Préfecture le :

Le Maire expose au Conseil Municipal les hypothèses financières sur les possibilités de transport du midi.

Après débat sur les évolutions sociales de la prise en charge des frais de cantine, le Conseil Municipal vote à 5 pour l'hypothèse 1 (maintien du transport du midi tel qu'actuellement), 2 pour l'hypothèse 2 (réduction du transport du midi à une liaison pour la cantine et retour) et 1 abstention. Le Conseil Municipal décide de maintenir le transport midi à l'identique.

Il est remarqué que les enfants de Ligny le Chatel pourraient descendre à Ligny pour rentrer chez eux.

ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°3 – ECOLE :

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement n°3 de l'Ecole à M. Sérgio DA SILVA ISIDORO à compter du 3 avril 2018.

TRAVAUX MAIRIE :

Visa Préfecture le :

Le Maire présente le devis de l'entreprise MARSHALL Olivier pour la réfection de la toiture de la mairie pour un montant de 29 785.20 € HT. Le Conseil Municipal accepte le devis et charge le Maire de demander une subvention à hauteur de 30 % au Conseil Départemental au titre de Village de l'Yonne.

AMENAGEMENT PLACE DE L'EGLISE :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du bureau d'étude URBAN INGENIERIE pour l'aménagement de la place de l'Eglise. 16 places de parking et 1 place PMR. Le Conseil Municipal accepte l'étude.

REPLACEMENT DES COUSSINS BERLINOIS :

Visa Préfecture le :

Le Maire présente le devis de l'entreprise GCTP pour le remplacement des coussins berlinois (carrefour rue du Breuil et au carrefour rue de Besançon) pour un montant de 13 493.22 pour les 2. Le Conseil Municipal accepte le devis.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

** **Redevance d'occupation du domaine public – France Télécom** : Le Conseil Municipal décide de facturer à France-Télécom la redevance relative aux droits de passage sur le domaine public pour l'année 2018, soit :

- Km d'artère aérienne : $0,863 \times 52.38 \text{ €} = 45.20 \text{ €}$
- Km d'artère sous - sol : $5,822 \times 39.28 \text{ €} = \underline{228.69 \text{ €}}$
273.89 €

Visa Préfecture le :

** **Taxe sur les publicités extérieures** : Le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau tarif pour la taxe locale des publicités extérieures applicables pour 2019. Le Conseil Municipal accepte le tarif d'un montant de 15.70 € pour le mètre carré soit 62.80 €.

** **Désherbage** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à une démonstration de désherbage à Chablis avec un système à l'eau bouillante. Le Maire propose de louer cet appareil, le cout pour la journée est de 169.- €, il est conseillé de faire plusieurs passages par an. Le Conseil Municipal décide de louer 2 fois 3 jours et 2 fois 2 jours.

** **Aménagement foncier du captage AEP du Moulin des Fées** : Le Maire informe le Conseil que le projet de remembrement est en phase de démarrage avec une première réunion prévue le 13 avril prochain.

La séance a été levée à 22h20.

Varenes, le 28 mars 2018